

COMMUNAUTE DE COMMUNES
FerCher-Pays Florentais

RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ANNEE 2009

PREAMBULE

La Communauté de communes FerCher-Pays Florentais est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui a pris la compétence assainissement à partir du 1^{er} janvier 2004 pour les communes de Civray, Lunery, Plou, Primelles, Saint-Caprais, Saint-Florent sur Cher et Villeneuve sur Cher. Le service d'assainissement collectif n'existe que pour les communes de Lunery et Saint-Florent sur Cher.

Le budget du service de l'assainissement est un budget annexe de la communauté de communes FerCher-Pays Florentais. Le service public de l'assainissement collectif est financièrement géré comme un service à caractère industriel et commercial et, à ce titre, doit fonctionner sans subvention d'équilibre du budget général de la Communauté de communes.

L'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que :
« le maire présente au conseil municipal ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné »

Le décret n°2007-675 du 2 mai 2007 fixe un ensemble d'indicateurs techniques et financiers qui doivent figurer dans ce rapport. Le présent rapport d'activités prend en compte ces différents indicateurs.

Le rapport d'activité 2009 rend compte de la qualité du service délivré dans les deux communes bénéficiant de l'assainissement collectif (Lunery et Saint-Florent sur Cher).

I. la Communauté de communes Fercher-Pays Florentais.

a) Situation géographique

La Communauté de Communes FerCher-Pays Florentais regroupe 7 communes au sud ouest de Bourges. La communauté de Communes possède la compétence assainissement pour ces 7 communes.



Figure 1 : Périmètre de la communauté de communes

b) Population desservie

La population de la communauté de communes est d'environ 11161 habitants, mais seulement 2 communes bénéficient d'un réseau d'assainissement collectif : Lunery et Saint Florent sur Cher. Les réseaux de ces 2 communes sont des réseaux séparatifs, c'est-à-dire qu'ils servent à acheminer uniquement des eaux usées.

COMMUNES	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnements
Civray	1010	
Lunery	1477	613
Plou	436	
Saint-Caprais	592	
Saint-Florent sur Cher	7167	2416
Villeneuve sur Cher	479	
Total pour les communes disposant d'un assainissement collectif	8644	3029

c) Le réseau de collecte des eaux usées.

Pour les deux communes desservies, le réseau d'assainissement collectif est composé de différents éléments :

Pour Lunery : 10.7 km de réseau de collecte
8 postes de relèvement
2 stations d'épuration

Pour Saint-Florent sur Cher : 50 km de réseau de collecte
9 postes de relèvement
1 station d'épuration.

c) Les stations d'épuration.

La station de Lunery-Chanteloup est une station de type boues activées en aération prolongée de 750 Equivalents-Habitants. La production de boues pour l'année 2009 est d'environ 320 m³, soit environ 10 tonnes de matières sèches. Ces boues sont ensuite utilisées en revalorisation agricole par épandage.

La station d'épuration de Rosières est une station de type boues activées en aération prolongée de 2100 Equivalents-Habitants. La production de boues pour l'année 2009 est de 500 m³, soit environ 17 tonnes de matières sèches. Ces boues sont ensuite utilisées en revalorisation agricole par épandage.

La station d'épuration de Saint Florent sur Cher est une station de type boues activées en aération prolongée de 10000 Equivalents-Habitants. La production de boues pour l'année 2009 est de 2700 m³, soit environ 90 tonnes de matières sèches. Ces boues sont ensuite utilisées en revalorisation agricole par épandage.

Les rejets de ces stations sont tout à fait corrects et n'engendrent aucun commentaire de la part des services du Conseil Général (SATESE).

II. Le service assainissement

a) Présentation

Le service d'eau et d'assainissement de la Communauté de communes FerCher-Pays Florentais est composé de 7 agents (dont un à mi-temps) :

- 2 plombiers.
- 4 agents polyvalents.
- 1 responsable de service.

Outre les interventions ponctuelles chez les abonnés et sur les réseaux (détaillées au paragraphe *b*), les agents assurent quotidiennement pour la partie service assainissement le suivi et l'entretien des stations d'épuration, le suivi et le nettoyage des postes de relèvement...

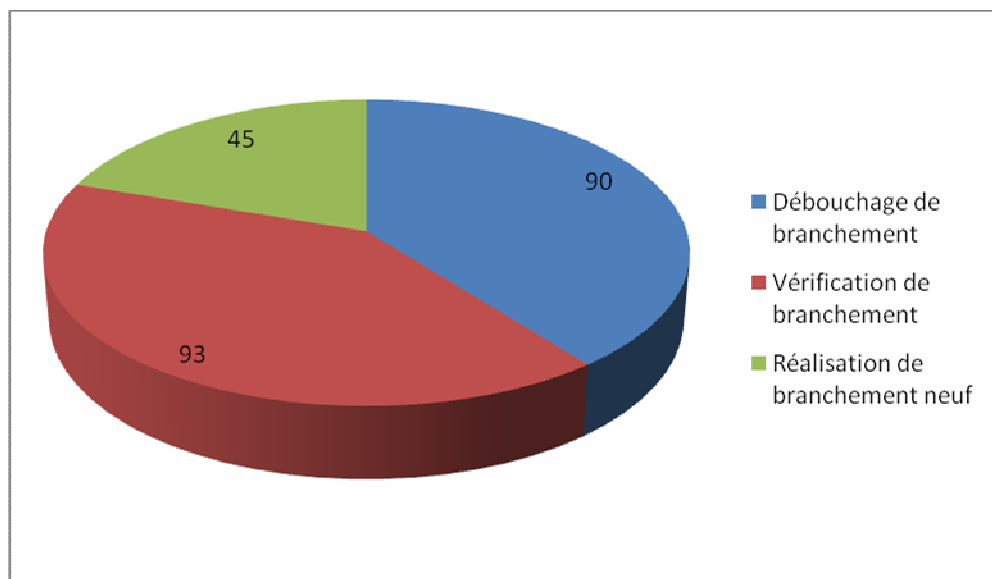
Quatre agents ont assuré en 2009 le service d'astreinte à tour de rôle, permettant ainsi d'assurer la continuité du service public 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

b) Interventions ponctuelles

Dans le cadre du service assainissement, les agents effectuent des interventions ponctuelles à la demande des abonnés. On distinguera principalement 3 catégories :

- débouchage des branchements
- vérification des branchements
- Réalisation de branchement neuf

Le diagramme suivant représente la répartition en nombre des ces interventions.



c) Facture assainissement

Pour une consommation type de 120 m3, la facture se compose ainsi.

Rubrique	Nombre de m3	Prix unitaire en €	Montant H.T en €	Pourcentage TVA	Montant TVA en €	Montant TTC en €
Consommation Assainissement	120	1.3450	161.4	5.5%	8.88	170.28
PART COLLECTIVITE						170.28
Modernisation des réseaux de collecte	120	0.18	21.6	5.5%	1.19	22.79
PART ORGANISMES PUBLICS						22.79
TOTAL						193.07

d) Indicateurs financiers

ETAT DE LA DETTE	
Etat de la dette au 31 décembre	908 139.78 €
Remboursement de la dette durant l'exercice	95 400.54 €
Dont en capital	59 246.07 €
Dont en intérêts	36 154.47 €

III. Evolution du service durant l'année 2009

En début d'année, le bassin d'aération de la station de Lunery-Chanteloup présentait d'importantes dégradations dues au gel. La station ne pouvant fonctionner dans ces conditions, le bassin a été réparé par l'entreprise SEGEC.

Dans le cadre de la rénovation du quartier de Bois-Vert à Saint-Florent sur Cher, la Communauté de communes a réalisé les travaux d'assainissement ; une quarantaine d'abonnés peuvent désormais bénéficier de l'assainissement collectif.

Les différents sites de la communauté de communes FerCher-Pays Florentais sont depuis 2009, équipés d'un système de télégestion qui centralise toutes les données récoltées sur ces sites et les transmet aux services techniques situés à Civray. Ce système permet une meilleure gestion des données (relevé des compteurs horaires des pompes, des compteurs de distribution...), ainsi qu'une meilleure réactivité concernant les alarmes (coupure de courant, défaut des pompes...), mais surtout, il permet d'anticiper nombre de problèmes.

La décision a été prise en 2009 d'embaucher un électromécanicien afin d'assurer une maintenance préventive des stations d'épuration.